

Canton de St André de l'Eure

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi vingt-huit janvier à vingt heures zéro minute, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire en salle municipale en Mairie, place Henri IV, 27730 EPIEDS, sous la présidence de Madame Ketty REVEL, Maire. Présents : Ketty REVEL, Philippe GIMONET, Christian REVEL, Richard BUHAN, Marise HELLARD, Franck ISABELLE, Isabelle TOUZEAU, Pierre GIMONET, Bertrand PILET, Laurent TOUCHE, Michael GEERAERT-HABERT. Secrétaire de séance: Richard BUHAN Convocation/affichage : 24/01/2022

**DELIBERATION 01-2022 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Madame le Maire sort de la salle du conseil municipal, Monsieur Christian REVEL doyen en âge, présente le Compte administratif.  
Réalisation de l'exercice : section Fonctionnement Dépenses 167 489.15 / section de fonctionnement Recettes : 169 553.33 / Réalisation de l'exercice : section Investissement Dépenses : 88 221.98 / section Investissement Recettes : 93 805.43  
Reports de l'exercice N-1 en section de Fonctionnement Recettes (002) : 168 546.27 / Reports de l'exercice N-1 en section d'Investissement Dépenses (001) : 46 491.03  
Total réalisations en Dépenses : 302 202.16 / en Recettes : 431 905.03  
Pas de restes à réaliser à reporter en N+1  
Résultat cumulé en section de fonctionnement Dépenses : 167 489.15 / en Recettes : 338 099.60  
Résultat cumulé en section Investissement Dépenses 134 713.01 / en recettes : 93 805.43  
Total cumulé en Dépenses : 302 202.16 / en Recettes : 431 905.03  
Délibération adoptée à l'unanimité.

**DELIBERATION 02-2022 : AFFECTATION DES RESULTATS**

Reports : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -46 491.03€ / Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 168 546.27€  
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 5 583.45€ / Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 2 064.18€  
Restes à réaliser : En dépenses pour un montant de : 0,00€ / En recettes pour un montant de : 0,00€  
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 40 907.58€  
Compte 1068 : 40 907.58€  
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 129 702.87€  
Délibération adoptée à l'unanimité.

**DELIBERATION 03-2022 : COMPTE DE GESTION 2021** : Le compte de gestion est en accord avec le Compte Administratif de l'exercice 2021 du budget de la commune. La Délibération est adoptée à l'unanimité.

**DELIBERATION 04-2022 : CONVENTION PEI** : Il existe 13 bouches d'incendie, une mare et une réserve d'eau sur la commune. La délibération portant autorisation à Madame le Maire de signer la convention de prestation de service pour le contrôle et la maintenance des points d'eau d'incendie avec EPN est adoptée à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES**

Annnonce du CDG 27 pour des formations au métier de secrétaire de mairie / Permanences pour les élections présidentielles et législatives / Comité des fêtes d'Anet organise une manifestation le 26 et 29 mai 2022 « devoir de mémoire et atelier respect de l'uniforme » / Courriers en cours pour l'élagage des lisières de bois du chemin du four à chaux et du chemin de l'Essart Clément / Cession d'une partie du domaine public 2 impasse du Maître: Attente d'une réponse des intéressés / Fête médiévale : 2 et 3 avril 2022 sauf annulation / Problème de vitesse rue de la Forêt : possibilité de mettre des ralentisseurs.

Le secrétaire de séance

  
Richard BUHAN

